



Contexte

SOLIFOR reconnaît l'importance d'être un leader en matière de santé et sécurité et s'engage à assurer un milieu de travail sécuritaire à ses employés tout comme à l'ensemble des travailleurs œuvrant sur ses propriétés. Nous priorisons la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés, sous-traitants, partenaires et visiteurs. En tant qu'entreprise engagée dans une gestion forestière durable, nous reconnaissons que la prévention des accidents et la promotion d'un environnement de travail sain sont des conditions essentielles à la performance, à la légitimité sociale et à la conformité aux lois et règlements.

La santé et sécurité au travail (SST) est une responsabilité à laquelle tous doivent adhérer.

Environnement de travail

- Offrir un environnement de travail sécuritaire, respectueux des lois et règlements applicables;
- Intégrer la gestion proactive des risques en matière de SST dans toutes nos activités (sylviculture, supervision, etc.);
- Fournir à l'ensemble de nos employés les équipements de protection individuelle (EPI) requis et s'assurer de leur bon usage;
- S'assurer que tous nos fournisseurs de services, entrepreneurs et sous-traitants soient formés adéquatement et imputables;
- Effectuer une vérification diligente des politiques et des pratiques de tous nos fournisseurs de services, entrepreneurs et sous-traitants afin qu'ils soient conformes à notre politique SST.

Formation et compétences

- Offrir à nos employés la formation nécessaire à leurs fonctions respectives, incluant des formations spécifiques aux tâches à risque;
- Fournir une documentation claire et à jour sur les procédures sécuritaires (plans de coupe, cartographie, procédures d'urgence, fiches de données sécurité, etc.) à nos employés, fournisseurs, entrepreneurs et sous-traitants.

Santé physique et mentale

- Favoriser des pratiques adaptées aux besoins physiques et mentaux, notamment pour les travaux physiques intenses, incluant une reconnaissance des risques liés à l'isolement, à la fatigue et à la santé mentale (i.e. repos adéquat, nutrition, hydratation, récupération, etc.);
- Offrir des conditions de travail respectueuses des capacités humaines, particulièrement lors de vagues de chaleur ou en période de forte pression opérationnelle.

Responsabilité partagée

- Travailler de manière sécuritaire, selon les procédures établies;
- Signaler immédiatement tout danger, incident ou anomalie;
- Participer activement à la prévention, à la formation et à l'amélioration continue de notre culture SST.

La présente politique s'applique à l'ensemble des activités de Gestion Solifor inc. et de ses sociétés. Elle vise également à encadrer les relations avec nos fournisseurs et sous-traitants et leur performance en matière de santé et sécurité au travail. Cette politique est validée annuellement par le comité Ressources humaines et Gouvernance, et approuvée par le conseil d'administration de Gestion Solifor inc.

**Dominic Paquet, président-directeur général
Gestion Solifor inc.**